

Point 02: Feuille de route économie circulaire

Intervention : Mireille PERNOT (Rezé)

Madame la présidente, chers collègues,

L'économie circulaire n'est pas une idée neuve, elle a juste été engloutie par plus d'un siècle de capitalisme. Je cite : « Les résidus des échanges physiologiques naturels de l'Homme devraient, aussi bien que les déchets de la production industrielle et de la consommation, être réintroduits dans le cycle de la production, au sein d'un cycle métabolique complet. » Ainsi, écrivais Karl Marx dans « le capital » paru en 1867

Il est donc heureux que notre collectivité s'empare de ce sujet d'autant que plusieurs projets locaux, j'y reviendrais, nous incitent à être exemplaires sur ces questions.

Nous avons à faire face avec le concept d'économie circulaire à deux enjeux qu'il nous faut réaffirmer : La planète a des ressources limitées, il nous faut donc maximiser le réemploi et le recyclage, mais dans le même temps, des progrès énormes restent à faire quant à la satisfaction des besoins vitaux essentiels, il ne faut pas le perdre de vue !

Il ne s'agit pas à travers ce concept d'économie circulaire de recycler l'économie capitaliste en la parant d'atours chatoyants. Nous devons nous assurer, à travers notre feuille de route que cette forme d'économie sert bien à produire plus de partage, de solidarité, d'emploi de proximité.

L'économie circulaire, dans la conception progressiste qui est la notre, si elle tend à réduire les gaspillages et la pression écologique, ne doit pas empêcher une augmentation de la production autour de l'idée du bien être. La commission européenne a aussi indiqué que chaque point de pourcentage gagné quant-à l'efficacité de la consommation de ressources, générerait jusqu'à 200 000 emplois en Europe. Des fonds européens permettent d'ailleurs de financer des actions en faveur de l'économie circulaire, non sans contradiction avec la vision du tout marché qui prédomine à Bruxelles.

Permettez-moi cependant de pointer un manque dans cette feuille de route. Une économie, quelle qu'elle soit fonctionne grâce au travail de femmes et d'hommes. Il nous faut donc être attentif sur le volet des emplois et de leur qualité. Si l'économie circulaire doit viser à

un emploi raisonné des ressources naturelle et doit porter le projet d'une autre croissance, affranchie des logiques libérales, elle ne doit pas être destructrice mais créatrice d'emploi.

L'ensemble de nouveaux emplois qui peuvent et doivent être créés autour de la valorisation des déchets, de la récupération de pièces détachés, de la réparation des objets... ne peuvent être réservés à des emplois de seconde zone. L'économie circulaire ne peut être le masque d'une extension de l'économie à bas coût. Comme l'économie sociale et solidaire qui cache parfois des réalités moins sociale et solidaire qu'il n'y paraît, je pense notamment aux conditions de travail des femmes dans le domaine de l'aide à la personne. Autre exemple, La CGT a alerté maintes fois à l'encontre de centres de tri prétendant aider des exclus ou des personnes handicapés à retrouver une dignité par le travail, pour mieux abuser des emplois d'insertion. C'est une réalité dont il faut se prémunir.

L'économie circulaire ne saurait être une parenthèse enchantée au cœur de Nantes Métropole. Elle prendra, qu'on le veuille ou non, racine dans une économie et un monde du travail dont les rapports de force favorisent la rentabilité au détriment des travailleurs. Je rappellerais ainsi les mots d'un dirigeant de Coca Cola sur l'économie circulaire : « Ça peut et ça doit faire du profit, c'est l'objectif fondateur d'une entreprise ».

Bien entendu, pour ce qui concerne notre collectivité nous pouvons nous appuyer sur les critères RSE ou encore sur le SPAR qui sont d'excellents outils. Pour peu, que nous ne soyons pas condamné à chaque fois que l'on veut s'en servir

Je tiens à profiter de cette intervention pour pointer deux sujets autour du thème de l'économie circulaire, deux sujets que nous devons mettre sur le devant de nos préoccupations :

- LA RECONVERSION et non la fermeture de la centrale de Cordemais comme y invite le Ministre De Rugy. Je ne reviens pas sur la nature du projet soutenu par les salariés et leur syndicat, notre groupe l'a maintes fois abordé pendant le conseil. C'est un sujet central du point de vue de la maîtrise des salariés de leur outil de travail puisqu'ils sont à l'origine de propositions novatrices qui rentrent complètement dans la logique de l'économie circulaire. Il serait aberrant qu'une centrale essentielle à la fourniture d'énergie sur la région Bretagne soit, une fois de plus pour une question d'affichage politique, fermée, pour en fin de compte se faire livrer de l'énergie bien moins propre arrivant d'Allemagne. J'invite le suppléant de de Mr De Rugy à s'emparer positivement du sujet.

- Second sujet, il est évoqué dans la feuille de route, mais c'est aussi un sujet essentiel, celui de l'utilisation de la Loire, notamment en lien avec les grands projets d'aménagement,

ou encore le site arc-en-ciel, au travers du service FlexiLoire pour acheminer matériau et déchets de toute nature.

Vous l'avez compris, pour nous communistes et républicains, l'économie circulaire est un enjeu primordial à condition d'y intégrer pleinement l'ensemble des acteurs économiques et en premier lieu les salariés. Du fait du dynamisme de notre métropole : création de nouveaux quartiers, augmentation du nombre d'habitants, nous devons pleinement nous inscrire dans les projets inhérents à cette feuille de route.

Je vous remercie de votre attention.